



RAPPORT DE L'EVALUATION FINALE
« RENFORCEMENT DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE ET
DE L'EGALITE DE GENRE DANS LE DEPARTEMENT DE MYF,
REGION DE KOLDA, SENEGAL »

Réalisé par le Bureau d'études ETDS

Economie, Territoires et Développement Services

Table des matières

Résumé exécutif	3
I. INTRODUCTION GENERALE	5
1.1. Contexte du projet	5
1.2. But de l'évaluation.....	6
1.3. Limites et contraintes de l'étude réalisée.	7
1.4. Présentation de l'équipe de travail.	8
II. ANTECEDENTS ET OBJET DE L'EVALUATION.....	8
III. METHODOLOGIE D'EVALUATION ET PLAN DE TRAVAIL.....	10
3.1. Méthodes	10
3.2. Echantillonnage	12
3.3. Plan de travail	13
IV. RESULTATS ET CONCLUSIONS DE L'EVALUATION	14
4.1. LE PROCESSUS DE CONCEPTION DU PROJET (PERTINENCE, COHERENCE ET APPROPRIATION).....	14
4.2. PROCESSUS / PERFORMANCE (EFFICACITE ET COUVERTURE)	17
4.3. RESULTATS DU PROJET.....	20
V. RECOMMANDATIONS GENERALES.....	31
VI. LES LECONS APPRISES.....	32
VII. ANNEXES.....	33

Résumé exécutif

Le projet "Renforcement de la souveraineté alimentaire et de l'égalité de genre dans le département de MYF, région de Kolda, Sénégal" est une initiative de développement lancée par Solidaridad Internacional País Valenciano, Alianza por la Solidaridad et FODDE, avec le financement de la Generalitat Valenciana. Il a duré 16 mois avec un démarrage le 21 Marzo 2017 et une clôture le 21 Julio 2018.

La réalisation de la présente évaluation est une activité inscrite dans la formulation du projet et répond également à l'intérêt des organisations susmentionnées d'évaluer l'intervention réalisée et de tirer des enseignements pour améliorer les actions futures dans ce domaine.

Ainsi, sur la base d'une approche participative alliant technique quantitative et qualitative, l'étude a permis de procéder à :

- L'analyse du processus de conception et la stratégie d'intervention du projet
- Le diagnostic de la performance du projet au regard de son efficacité et de sa couverture
- Et enfin de vérifier l'atteinte des objectifs et résultats tels que retenus dans le cadre logique d'intervention du projet.

Le processus de conception du projet a respecté le principe fondamental de diagnostic de la situation de référence selon une approche participative et inclusive. En effet, l'élaboration d'une ligne de base du projet a été faite en septembre 2017 par un bureau d'études local (Cabinet Sud Action). Cela a permis de bâtir une stratégie d'intervention qui répond aux besoins des populations et des partenaires locaux (mairies, services techniques, etc.) et a permis de mettre en place un cadre de suivi durant l'exécution du projet.

Le système de gestion du projet a permis à l'équipe de coordination, tout au long de l'exécution, de mettre en place des procédures de collecte, d'enregistrement, de traitement, et de diffusion des informations en fonction des indicateurs de suivi, pour augmenter les capacités de prise de décision ou d'actions. Ce suivi du projet a été effectué par les responsables techniques de la Solidarité Internationale de Lenciano,

Alliance pour la solidarité et FODDE, qui ont développé une série d'outils de suivi du processus et de développement du projet, ainsi que pour l'analyse des indicateurs.

Les résultats du projet peuvent se résumer ainsi qui suit :

- ☞ Les rendements agricoles moyen/ha des principales céréales ont considérablement augmenté dans la région de Kolda et particulièrement dans la zone du projet (Médina Yoro Foula) entre 2015 et 2018. Les effets conjugués des actions du projet dans la zone du MYF (mise en place de 4 banques céréalières) avec les interventions d'autres projets tels que Naatal Mbay/USAID, PPDC (Projet Pôle e Développement de la Casamance), SODAGRI, etc. ont permis d'atteindre ces résultats. En effet, Pour le riz, de 328 kg/ha en 2015-16 dans la zone du projet, les rendements ont atteint 1 250 kg/ha en 2017-2018, soit une augmentation de 381%. Le maïs est passé de 538kg/ha à 1 667 kg, soit une augmentation de 310% (plus que la moyenne régional qui est de 1 621Kg/ha). Quant au mil, qui avait le rendement le plus haut lors de la situation de référence du projet avec 925 kg/ha, il a enregistré la hausse la plus faible (107%), passant de 925 kg/ha dans la zone du projet à 991 kg/ha. Cela peut être dû au fait que le mil ne fait pas partie des filières appuyées par les projets spéciaux cités plus haut ;
- ☞ Même si on peut noter une nette amélioration de la situation et de la présence des femmes dans le système de gestion des stocks alimentaires à travers leur forte présence notée dans les comités de gestion, elles sont encore peu présentes dans la gestion des secteurs comme l'éducation et l'eau. Alors qu'elles contribuent de manière significative et quotidienne dans ces secteurs à travers d'un côté l'approvisionnement en eau des ménages et d'un autre côté le financement de la scolarité des enfants par les revenus tirés des activités génératrices de revenus.
- ☞ 76% des membres des ménages enquêtés dans les communes de Niaming et de Kéréwane consomment aujourd'hui plus de 3 fois des légumes dans la semaine toute l'année contre 1 fois par jour entre mars et juillet ;

- ☞ Le taux d'autoconsommation de légumes produits dans les périmètres varie en fonction des spéculations et des communes et villages. Pour l'oignon, on constate que cette spéculation est plus destinée à la consommation (Vente et autoconsommation) en effet, sur l'ensemble des sites, le taux de consommation de cette spéculation est compris entre 71 et 91 %. S'agissant de la production de chou, il y a lieu de constater que c'est une spéculation très commerciale avec des taux de commercialisation qui sont à un minimum de 40% ;
- ☞ Le revenu annuel par femme tiré du maraichage est de 27 063 F CFA , soit l'essentiel des revenus annuels, soit près de 50% des revenus des ménages. Même si nous n'avons la valeur de base de cet indicateur, on peut considérer qu'il y a donc une augmentation de plus de 5% des revenus issus de la vente de produits horticoles en supposant le maraichage était peu pratiqué dans la zone avant l'exécution du projet ;
- ☞ La mise en place des banques de céréales dans les 3 localités vient de se terminer et les comités de gestion sont installés. Ces infrastructures, s'ils sont bien gérés, pourraient permettre sans aucun doute de réduire les pertes estimées actuellement à 10% à Djida Lamine, 15% à Darou Salam et 18% à Kibassa. Alors que ces pertes étaient déjà en moyenne de 21% au début du projet. On peut dire déjà que les sensibilisations sur l'importance de la gestion des stocks de céréales ont eu des effets sur la gestion des stocks des ménages. Ainsi, avec des réductions de pertes actuelles de 14 à 52% avant même l'utilisation des magasins, on peut espérer de meilleurs résultats quand les magasins vont être fonctionnels et bien gérés. En effet, la même situation s'est améliorée à Niaming et à Diyabougou, villages hors projet, où l'installation de magasins de céréales a permis des réductions de pertes de stocks de céréales de 92 à 100%.

I. INTRODUCTION GENERALE

1.1. Contexte du projet

Le projet "Renforcement de la souveraineté alimentaire et de l'égalité de genre dans le département de MYF, région de Kolda, Sénégal" est une initiative de développement lancée par Solidaridad Internacional País Valenciano, Alianza por la Solidaridad et FODDE, avec le financement de la Generalitat Valenciana.

Le projet vise à

- améliorer la production horticole, principalement destinée à la consommation, grâce à l'installation d'un système d'irrigation solaire qui permet d'augmenter le niveau de production et ainsi permettre aux femmes de vendre de leur production, ce qui leur permet de générer des revenus.
- l'amélioration de la conservation de la production céréalière, les femmes seront autorisées à avoir accès à un entrepôt où elles pourront traiter et conserver les semences de manière appropriée, garantissant des semences pour les prochaines campagnes. Cela leur permettra également, avec le reste de la population de la communauté, de favoriser l'accès au crédit grâce à la garantie de leur production. Le projet aborde tout ce qui concerne la prise de décision et les relations de pouvoir entre hommes et femmes, vis-à-vis des différentes activités de la communauté.
- avoir un impact sur les facteurs structurels et culturels qui empêchent un changement des relations de genre et de pouvoir (position des femmes), en identifiant les aspects conflictuels de ces relations, les causes de la faible progression des femmes au sein des ménages, de la production et de la communauté, en s'attaquant aux obstacles ou à la résistance au changement.

1.2. But de l'évaluation

La réalisation de la présente évaluation est une activité inscrite dans la formulation du projet et répond également à l'intérêt des organisations susmentionnées d'évaluer l'intervention réalisée et de tirer des enseignements pour améliorer les actions futures dans ce domaine.

Il s'est agi particulièrement durant cette mission, de faire ressortir la conception, les performances, les résultats et les effets du projet, avec les objectifs spécifique suivants

- Connaître la qualité de la conception et la cohérence interne du projet (besoins et problèmes qu'il se propose de résoudre) et sa cohérence externe avec les stratégies de l'organisme promoteur et de ses partenaires dans le domaine de l'intervention et avec la stratégie de la Generalitat Valenciana.
- Connaître la pertinence pour voir si l'alternative proposée correspond aux besoins de la population, si les priorités des bénéficiaires ont varié et ont été envisagées, etc.
- Connaître le fonctionnement du projet et l'efficacité du modèle de gestion grâce à l'analyse des procédures, des mécanismes institutionnels, des relations de partenariat qui révèlent les facteurs de réussite et les limites du travail entre les partenaires et les autres personnes impliquées. Comme mentionné, il devrait donner la priorité à ce critère dans son aspect économique, en étant capable de connaître l'efficacité des dépenses et de la gestion économique.
- Connaître le degré d'efficacité du projet vis-à-vis des populations qui y participent et indiquer d'autres effets possibles au-delà de l'objectif initial.
- Connaître le degré d'impact sur les bénéficiaires directs et d'autres impacts positifs imprévus, ainsi que d'autres effets non positifs du projet sur les personnes, l'environnement ou d'autres personnes, le cas échéant.
- Connaître la faisabilité future du projet pour savoir si les avantages du projet sont maintenus une fois l'aide extérieure retirée, si une intervention avec les ressources techniques et technologiques appropriées a été encouragée, si la protection de l'environnement a été suffisamment prise en compte, etc.
- Connaître le niveau d'appropriation des institutions locales et des bénéficiaires ainsi que leur degré d'implication dans le processus.
- Connaître la pertinence et la complémentarité du projet avec les politiques publiques du pays et avec les autres programmes de la région traitant du même sujet.
- Réfléchir sur la durabilité des dynamiques promues par le projet.

1.3. Limites et contraintes de l'étude réalisée.

La principale contrainte identifiée dans la conduite de cette évaluation est la durée de l'exercice. En effet pour mieux mesurer l'effectivité des activités du projet et leur niveau d'appropriation par les acteurs locaux, il aurait été utile d'avoir plus de temps de collecte

dans chacune des communes. Ce qui aurait permis de multiplier le nombre de personnes interrogées et du coup obtenir une plus grande représentativité de l'échantillon d'acteurs dont les perceptions sur le projet sont collectées.

1.4. Présentation de l'équipe de travail.

L'équipe de l'évaluation était composée de:

1. M. Pape Tahirou Kanouté, économiste spécialisé en « Economie et Gouvernance des Territoires », chef de mission
2. M Thierno Abdoulaye Sambou, agroforestier,
3. M. Ismaila Diémé, expert horticole

Les consultants disposent de différentes expériences en conception de projet de développement local, diagnostic, suivi et évaluation de projets et programmes de développement local, accompagnement et formation des acteurs locaux tels que les organisations de la société civile, les organisations communautaires de base, les acteurs économiques

II. ANTECEDENTS ET OBJET DE L'EVALUATION

La réactivation d'une production agricole durable, la lutte contre les pénuries alimentaires, la recherche de filières de commercialisation locales pour générer des revenus pour la population, l'amélioration des chaînes de valeur des produits et la promotion de systèmes de production durables et la gestion des ressources de manière participative et durable sont des thèmes prioritaires pour Alianza por la Solidaridad, dans la région de Kolda (Sénégal).

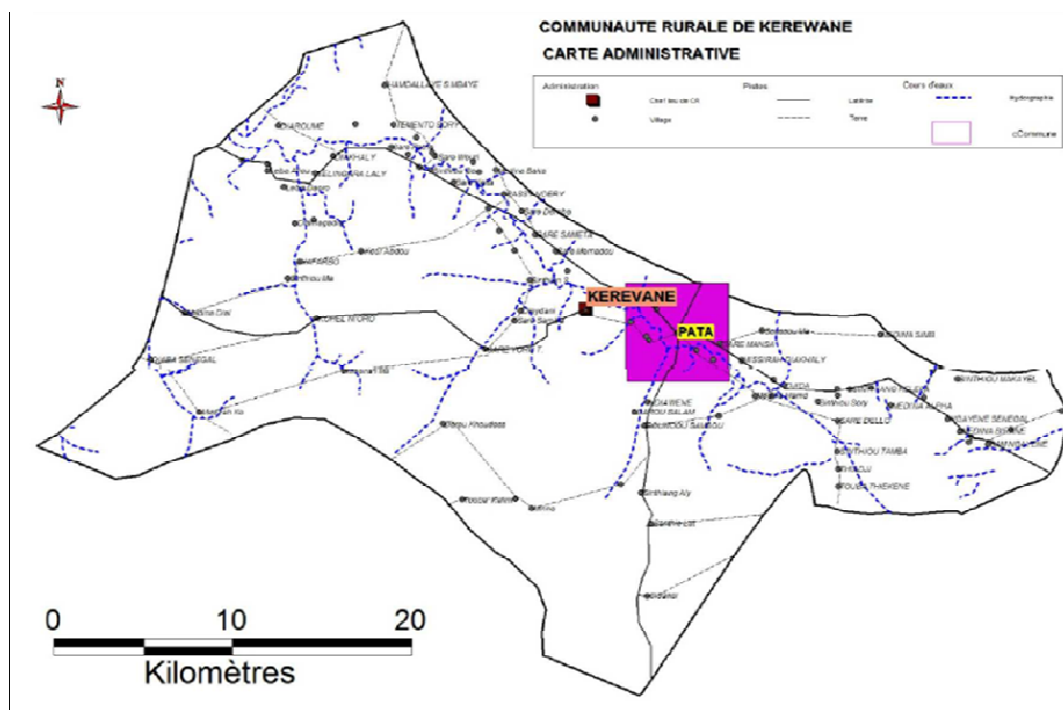
Parmi les interventions les plus récentes qui ont contribué au développement d'expériences, la mise en place de liens de confiance entre les acteurs concernés, constituant un "contexte" important pour la présente intervention, nous soulignons:

- Le projet "Contribution à la sécurité alimentaire et à la gouvernance environnementale au Sénégal" (2017-2019), financé par la Generalitat Valenciana.
- Le projet "Améliorer la sécurité alimentaire grâce à l'accès aux facteurs de production, au renforcement organisationnel, à la formation et au soutien à la commercialisation" (2013-2016), financé par l'AACID.
- Le projet "Renforcer les femmes de Ronkh en soutenant la transformation du riz, la commercialisation et le développement de nouvelles sources de revenus" (2013-2015) financé par la Fundación la Caixa

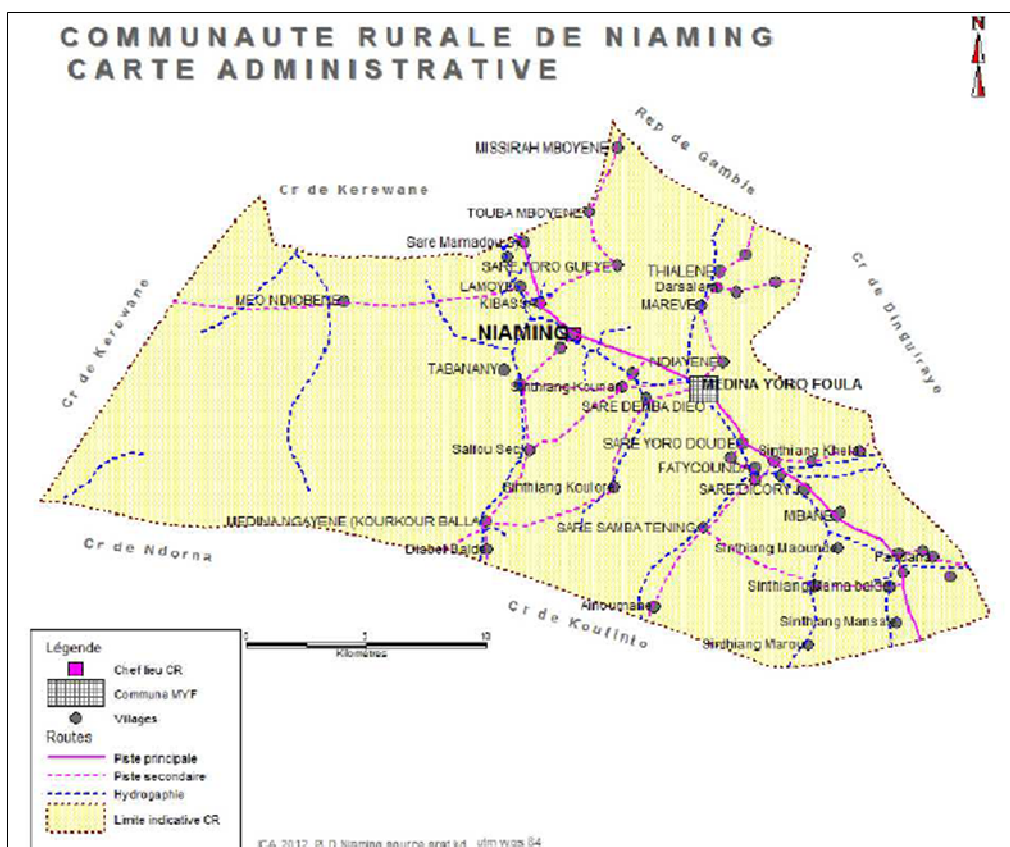
L'accord "Contribution à la sécurité alimentaire et à la gouvernance environnementale au Sénégal, en Gambie et en Guinée Bissau, ATO SAGE" (AECID), finalisé en 2016 et visant à améliorer la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles par le biais d'une gestion transfrontalière.

La plupart des actions développées dans ce projet sont inspirées par des résultats et des leçons tirées de ce dernier accord.

Carte 1. Municipalité de Kerewane



Carte 2. Municipalité de Niaming



III. METHODOLOGIE D'EVALUATION ET PLAN DE TRAVAIL

3.1. Méthodes

La mission d'évaluation a consisté globalement à vérifier l'effectivité des résultats attendus du projet au moment de sa conception. Ces résultats sont les suivants :

- Résultat 1 : Amélioration de la production horticole, qui s'organise suivant un modèle économique d'augmentation durable de nourriture et de revenus dans les villages de Djima Lamine, Darou Salam, Sare Mamadou Sy et Kibassa

- Résultat 2 : Amélioration de la commercialisation des cultures des vergers des villages de Djima Lamine, Darou Salam, Sare Mamadou Sy et Kibassa.
- Résultat 3 : Amélioration des conditions de conservation de la production céréalière dans les localités de Darou Salam et Kibassa.
- Résultat 4 : Amélioration des relations de genre dans les zones de production, au sein des ménages et de la communauté dans les villages de Djima Lamine, Darou Salam, Sare Mamadou Sy et Kibassa.

L'évaluation du projet s'est appuyée globalement sur les critères définis par le commanditaire (cf. Termes de référence de l'évaluation).

L'usage de techniques de diagnostic participatif qui permettent l'identification des acteurs impliqués dans le projet, ainsi que les dynamiques établies entre eux ont été appliqués. En même temps, la collecte et l'analyse de données a permis de mieux appréhender les dynamiques du contexte et, en particulier, les facteurs externes qui touchent à la réussite des résultats du projet.

Entre les techniques signalées pour la collecte et l'analyse de données nous avons considéré :

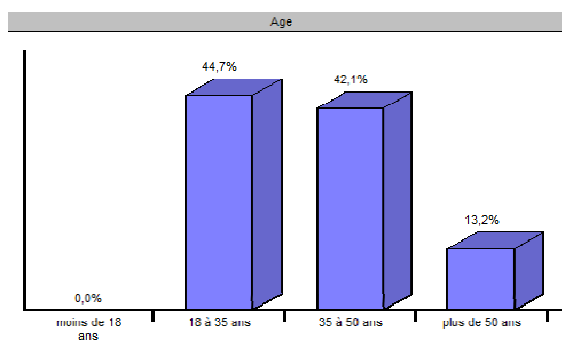
- L'analyse documentaire : a permis d'identifier des faits déterminés marquants pour l'investigation, particulièrement le contexte législatif, ainsi qu'une poursuite du travail préalable réalisé autour de la matière.
- L'observation directe : Une observation systématique du contexte d'intervention du projet (environnement physique des périmètres, des cultures en présence, etc.)
- Des entretiens Semi structurés et ouverts avec les productrices et chefs de ménages femmes
- Un processus de consultations : des conversations informelles qui ont servi à compléter l'information obtenue à travers des entretiens avec informateurs clés ou grâce à l'observation directe. Pour cela, nous avons identifié des personnes de référence et de confiance, qui ont apporté des données fiables et pertinents.
- Des Focus group : comités de gestion et membres des bureaux de groupements.

3.2. Echantillonnage

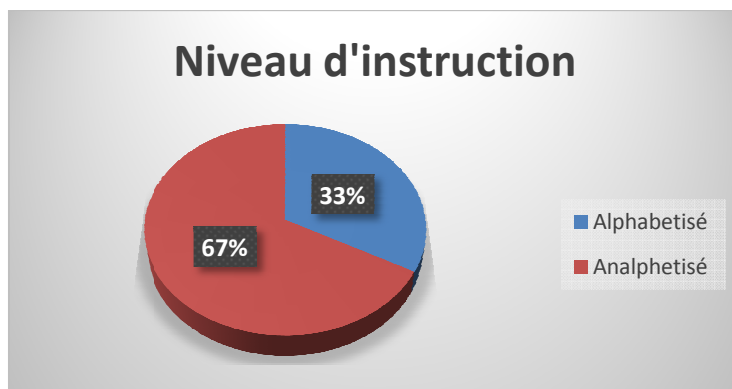
Effectifs des enquêtés

Département de MYF, municipalités de Kerewane et de Niaming	POPULATION			Echantillonnage (20%)
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	
Djida Lamine (Kerewane)	59	54	113	12
Darou Salam (Kerewane)	339	295	634	64
Kibassa (Niaming)	259	258	517	52
TOTAL	657	607	1264	128

L'échantillon (10%) choisi a permis d'avoir 128 personnes enquêtées dans les 3 localités ciblées par le projet.



Le niveau d'âge des enquêtés est de 44,7% entre 18 à 35 ans suivi de 42,1% entre 35 à 50 ans. Les personnes âgées et intervenantes au niveau des périmètres ne représentent que 13,2%.



A la lecture de la figure ci-dessus, il s'observe que 67% des personnes enquêtées sont analphabètes (ne sachant ni lire, ni écrire dans aucune langue ; parce qu'elles ont jamais été à l'école), 33% n'ont fait que l'école primaire, secondaire et arabe. Cela peut constituer un obstacle à l'assimilation des activités de renforcement de capacité en gestion (insister sur les membres du comité de gestion et des membres de bureau des groupements).

3.3. Plan de travail

Activités	Semaines					
	1	2	3	4	5	6
Réunion de cadrage et partage des outils avec l'équipe FODDE	28-févr					
Mise à niveau des enquêteurs	01-mars					
Test des outils	02-mars					
Enquêtes de terrain		Du 4 au 9 mars				
Traitement et analyse d'information				Du 10 au 25 mars		
Remise du Rapport Provisoire					25-mars	
Validation par l'équipe ALLIANZA					du 25 au 31 mars	
Remise du rapport final de l'évaluation						05-avr

IV. RESULTATS ET CONCLUSIONS DE L'EVALUATION

4.1. LE PROCESSUS DE CONCEPTION DU PROJET (PERTINENCE, COHERENCE ET APPROPRIATION)

4.1.1. L'identification du projet

La mise en œuvre du projet a respecté le principe fondamental avant toute intervention, du diagnostic de la situation de référence selon une approche participative et inclusive. En effet, l'élaboration d'une ligne de base du projet a été faite en septembre 2017 par un bureau d'études local (Cabinet Sud Action). Elle a permis de :

- Etablir une situation des indicateurs permettant de mesurer l'impact du projet en s'inspirant des indicateurs d'impacts proposés dans le cadre logique du projet ;
- Identifier les sources de données disponibles et de type de collecte de données nécessaires pour chaque indicateur ;
- Construire une matrice énumérant les indicateurs, précisant leur importance pour le suivi du programme, la facilité relative d'obtenir les données sur l'indicateur ;
- Grouper les indicateurs proposés par source de données afin de déterminer la série de sources qui peuvent fournir les données ;
- Renseigner le niveau des indicateurs au démarrage du programme par des études nécessaires à l'établissement de la situation de référence selon la méthodologie proposée et produire les rapports afférents.

Dans le tableau ci-dessous, sont résumées les valeurs de base de chaque indicateur identifié pour le suivi de performance du projet (source, Ligne de base du projet, 2016).

	Logique d'intervention	Ligne de base/Valeur initiale	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources et moyens de vérification
Objectif général	OG. Les populations rurales des communes de Niaming et Kerewane dans la Région de Kolda (Sénégal) voient leur droit à l'alimentation et à un environnement sain reconnu	IOV.OG.1: Redement moyen/ha: 328kg pour le riz, 925kg pour le mil et 538kg pour le maïs.	IOV.OG.1 Les rendements agricoles par hectare dans les communautés cibles augmentent au moins de 10% pendant l'année.	SSVV OGE Etude personnelle basée sur la comparaison des données issues de la production de la campagne 2017 et de l'étude de situation en sécurité alimentaire de la convention. Etude personnelle à partir des diagnostics de genre.
		IOV.OG.2: GPF : 95%, CGE : 0%, Comité moulin : 5%	IOV.OG.2 Le pourcentage de femmes augmente de manière significative au sein de la hiérarchie des organismes communautaires.	
Objectif Spécifique	OS. Amélioration de l'équité en matière d'accès et de gestion de l'alimentation des populations rurales des villages de Djima Lamine et Darou Salam (Commune de Kerewane) et ceux de Sare Mamadou Sy et Kibassa (Municipalité de Niaming)	IOV.OS.1 Consommation de légumes par ménage entre mars et juillet: 1 fois/jour	IOV.OS.1 Au moins 5% de la population directement bénéficiaire âgée de 6 à 59 ans mange des produits horticoles une fois de plus par jour (moyenne) de mars à juillet sur l'ensemble des ménages des communautés.	SSVV OS: Situation économique et sociale des municipalités de Niaming et Kerewane. Enquête pilote sur la sécurité alimentaire réalisée par l'équipe de la convention SAGE
		IOV.OS.2: disponibilité en riz: 429Kg /an disponibilité en mil: 5.550kg /an Disponibilité en maïs: 910kg/an	IOV.OS.2 À la fin du projet, la disponibilité des céréales augmente de 5% entre décembre et avril pour les 4 villages (Djima Lamine, Darou Salam, Sare Mamadou Sy et Kibassa) des	
Résultats	Résultat 1 : Amélioration de la production horticole, qui s'organise suivant un modèle économique d'augmentation durable de nourriture et de revenus dans les villages de Djima Lamine, Darou Salam, Sare Mamadou Sy et Kibassa.	58% de la production maraichère est autoconsommé	IOV1.R1 À la fin du projet, 100% des familles identifiées dans les trois villages consomment 10% de produits horticoles supplémentaires provenant des vergers familiaux et communautaires soutenus par le projet	SSVV R1 Situation économique et sociale des communes de Niaming et Kerewane. Enquête pilote de sécurité alimentaire réalisée par l'équipe de la convention SAGE.
Résultats (suite)	Résultat 2 : Amélioration de la commercialisation des cultures des vergers des villages de Djima Lamine, Darou Salam, Sare Mamadou Sy et Kibassa.	Le revenu moyen annuel par ménage est de 58 928 FCFA	IOV1.R2 A la fin du projet, les revenus issus de la vente de produits horticoles ont augmenté de 5% pour les femmes des ménages bénéficiaires.	SSVV R2 Les registres de production, de vente et de commercialisation des produits horticoles des Comités de Gestion. Comparaison des diagnostics de genre réalisés au début et à la fin du projet par l'équipe.
	Résultat 3 : Amélioration des conditions de conservation de la production céréalière dans les localités de Darou Salam et Kibassa.	En moyenne les pertes de stocks de céréales sont évaluées à 21%	IOV R3: Les pertes de semences post-récoltes sont réduites de 10% à la fin du projet pour la population bénéficiaires.	SSVV R3: Situation économique et sociale des localités de Niaming et Kerewane. Enquête pilote de sécurité alimentaire réalisée par l'équipe de la convention SAGE.
	Résultat 4 : Amélioration des relations de genre dans les zones de production, au sein des ménages et de la communauté dans les villages de Djima Lamine, Darou Salam, Sare Mamadou Sy et Kibassa.		IOV1 R4 A la fin du projet, 5% des femmes participent aux décisions communautaires (au minimum deux par échelon hiérarchique dans chaque village).	SSVV R4 Actes de réunion des communautés. Statut des structures des communautés. Comparaison des diagnostics de genre réalisés au début et à la fin du projet par l'équipe.

4.1.2. La stratégie d'intervention

La stratégie d'intervention du projet est en parfaite cohésion avec le contexte de la région en matière de recherche de la sécurité alimentaire d'équilibre nutritionnelle pour les populations.

En effet, la zone d'intervention du projet connaît d'énormes difficultés dans la circulation des biens et des personnes en raison des tensions frontalières et du manque d'infrastructures sous-régionales. Ce contexte est aggravé par l'intensification des mouvements migratoires de ces dernières années et par l'abandon de champs qui, conjugués à la désertification des terres, à la dégradation et non gestion des ressources naturelles, ont provoqué des déséquilibres importants dans les systèmes agraires traditionnels et une baisse conséquente de la production agricole. De même, la plupart des ménages vivent sous le seuil de pauvreté et souffrent de malnutrition.

L'évaluation de la part du budget allouée à l'alimentation permet d'apprécier le niveau de vulnérabilité économique des ménages. Ainsi, la part du budget dépensé dans les dépenses totales des ménages est de 68% dans la région de Kolda. Par ailleurs, la région de Kolda fait partie des régions où les proportions de ménages ayant une consommation alimentaire pauvre ou limite sont plus importantes (26,9%) (ENSAS, 2016).

4.1.3. Réponses et adaptation du projet aux besoins et intérêts des institutions nationales partenaires et des groupes les plus défavorisés (en distinguant les hommes et les femmes)

Au regard de l'étude référence produite en début du projet, le projet répond particulièrement aux besoins des groupes cible les plus défavorisés, notamment les femmes. La situation de référence de ces dernières est la suivante :

- Aucune femme ne dispose de terre donc pas de papiers juridiques
- Les femmes ne connaissent pas les procédures d'accès à la terre
- Les femmes stocks leurs semences de riz
- Les femmes ne possèdent pas de matériel agricole mais, elles ont accès au matériel après les hommes
- Les femmes sont sur-occupés pendant la période des récoltes (octobre à Janvier et de Mai à Aout)

- Les femmes ne contrôlent que le riz, le mil et le maïs constituant la base alimentaire cela est géré par les hommes,
- Les femmes ne participent pas à la prise de décision concernant l'utilisation des revenus

4.2. PROCESSUS / PERFORMANCE (EFFICACITE ET COUVERTURE)

4.2.1. Modèle de gestion de projet et contribution aux produits et résultats attendus

Le système de gestion du projet a permis à l'équipe de coordination, tout au long de l'exécution, de mettre en place des procédures de collecte, d'enregistrement, de traitement, et de diffusion des informations en fonction des indicateurs de suivi, pour augmenter les capacités de prise de décision ou d'actions. Ce suivi du projet a été effectué par les responsables techniques de la Solidarité Internationale de Lenciano, Alliance pour la solidarité et FODDE, qui ont développé une série d'outils de suivi du processus et de développement du projet, ainsi que pour l'analyse des indicateurs:

- Tableau de suivi des indicateurs.
- Rapports d'activités des animateurs et des techniciens
- Rapport mensuel des animateurs et des techniciens
- Evaluation et planification trimestrielles et mensuelles
- Liste de présence dans les ateliers du projet
- Bases de données de campagnes et comptes agricoles d'exploitation des périmètres horticoles.
- Enregistrement des banques de céréales.
- Registre des ventes des périmètres.
- Enquêtes auprès de la population et des acteurs clés du projet
- Système ou méthode de gestion et d'analyse d'information

4.2.2. Comment la sélection et la portée sont-elles réalisées lors de l'exécution des bénéficiaires prévus dans le projet (en distinguant hommes / femmes), des bénéficiaires susceptibles d'augmenter leurs avantages (hommes / femmes) ?

Le projet a tenu compte de manière transversale de la dimension genre dans les activités réalisées. Une attention particulière a été accordée aux femmes qui constituent les cibles

privilégiés à travers la mise en place de périmètres maraichers. En effet, le maraichage est pratiqué par la majorité des femmes. Cette option du projet est pertinente dans la mesure où, au Sénégal, les ménages dirigés par les femmes ont une meilleure consommation alimentaire, en comparaison avec ceux dirigés par les hommes. En effet, dans 87,0% des cas de ménages conduits par une femme, la consommation alimentaire est acceptable. Ce taux est de 81,5% au niveau des ménages dirigés par les hommes (ENSAS, 2016).

Le fait que les femmes ont été ciblées dans la mise en place des périmètres, permet non seulement d'améliorer l'alimentation du ménage, mais améliore aussi leur participation à la prise de décisions dans les ménages.

Des ateliers sur le genre, ventilés par sexe, ont été organisés durant le projet, en suivant les stratégies identifiées lors du diagnostic de genre dans les trois communautés dans les domaines de la production et de la reproduction. C'est ainsi que l'allocation des ressources aux familles pour les activités de subsistance a été faite en tenant compte des recommandations et les conclusions tirées des ateliers sur le genre.

4.2.3. Dans quelle mesure les rythmes suivis dans l'exécution des activités ont assuré l'intégralité des résultats du projet ?

Malgré un retard noté d'abord dans la construction des infrastructures prévues dans les périmètres en raison des difficultés liés à l'accès à l'eau dans le forage du puits et ensuite à la réalisation des magasins de céréales, l'intégralité des activités et des résultats du projet ont été assurée.

4.2.4. Comment la gestion et la performance des organisations impliquées dans la gestion de projet sont-elles valorisées ?

L'équipe de projet a élaboré une stratégie de mise en œuvre adaptée à la réalité des communautés afin d'atteindre un bon niveau d'appropriation de la part des communautés, ainsi que un bon niveau de participation aux activités du projet. Ainsi, le projet a impliqué à plusieurs niveaux les acteurs locaux dans la mise en œuvre des activités. Il s'agit :

- Des autorités locales, notamment des maires de Niamaing et de Kéréwane et présidents des commissions domaniales dans l'affectation des terres abritant les périmètres
- Des groupements de producteurs et des comités de gestion avec qui l'équipe du projet a travaillé dans le renforcement organisationnel,
- De l'équipe de FODDE ainsi que des experts en nutrition dans la méthodologie de mise en œuvre des actions de sensibilisation à la diversification de la consommation alimentaire à base de produits locaux,
- Des visites de prospection effectuées conjointement avec les représentants des producteurs des trois communautés bénéficiaires,
- L'implication des services Départemental de l'Agriculture de MYF, qui a directement effectué les travaux avec l'équipe technique du projet, ainsi que le suivi au niveau des communautés locales, notamment la mise en place des banques de céréales,
- De partages d'expériences et de bonnes pratiques entre les communautés ciblées par le projet.

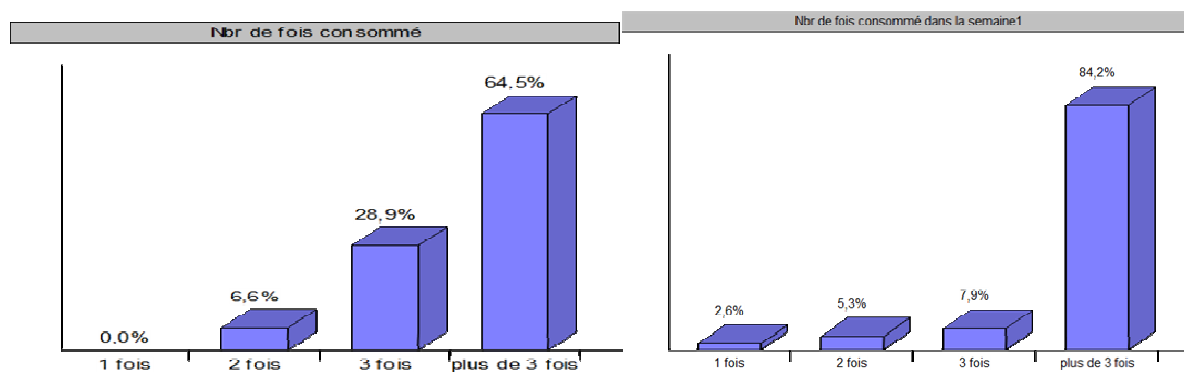
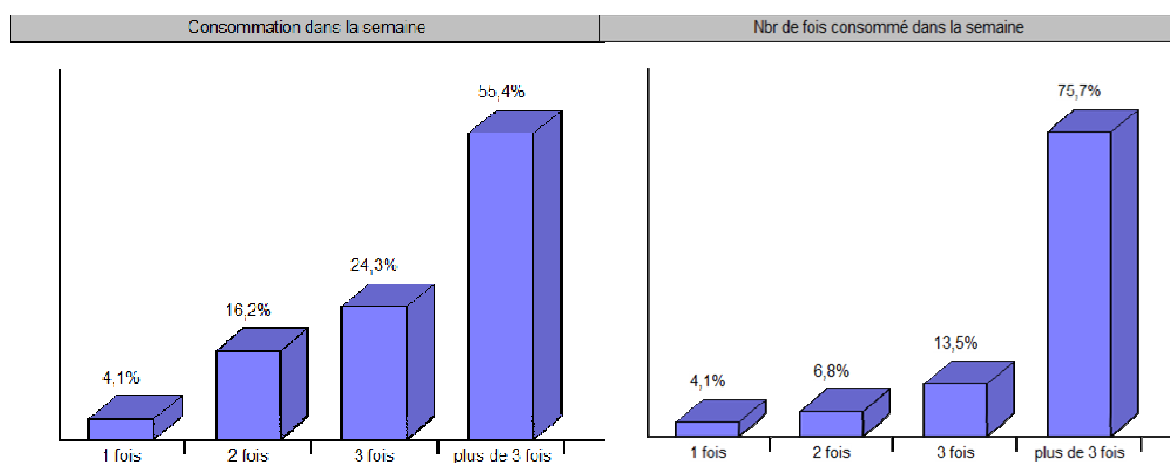
4.2.5. Les ressources du projet ont-elles été justifiées selon les règles de la Generalitat ? (audit)

4.3. RESULTATS DU PROJET

4.3.1. l'efficacité du projet

a) Dans quelle mesure l'équité en matière d'accès et de gestion de la nourriture dans la population bénéficiaire a-t-elle été améliorée ? Cette augmentation peut-elle être attribuée aux actions soutenues par le projet ?

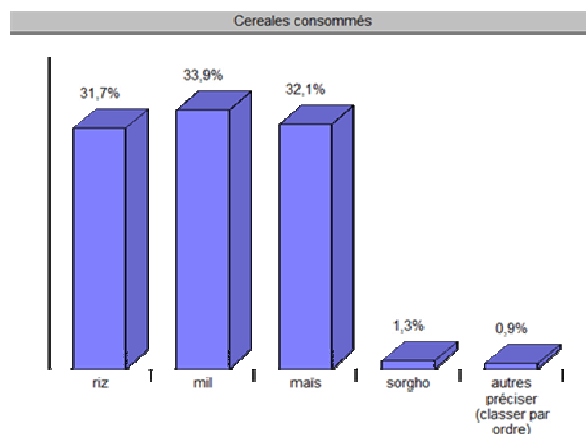
Consommation de légumes au début du projet



A travers l'installation des périmètres maraichers et des banques de céréales, le projet a permis d'atteindre un meilleur accès et gestion de la nourriture dans les localités des communes de Niaming et de Kéréwane.

L'interprétation des figures ci-dessous, montrent que la fréquence de consommation au sein des ménages (plus de 3 fois dans la semaine) a augmenté de 20% aussi bien pour les légumes que pour les céréales.

L'autoconsommation de légumes produits dans les périmètres varie en fonction des spéculation et des communes et villages. Pour l'oignon, on constate que cette spéculation est plus destinée à la consommation des ménages (surtout durant le mois de ramadan et les fêtes religieuses). En effet, sur l'ensemble des sites, le taux de consommation de cette spéculation est compris entre 71 et 91 %. S'agissant de la tomate et du chou, il s'agit de spéculations très commerciales. L'essentiel de la commercialisation se fait à travers les loumas (Brikama BA en premier lieu) ensuite viennent les loumas qui sont proches des villages selon les communes. D'autres spéculations sont essentiellement produites pour la consommation du ménage (oseille, aubergine amer, gombo, etc.).



Pour ce qui est des céréales, les plus consommées sont le mil, le riz et le maïs (cf. figure ci-dessous). Les magasins de céréales étant tardivement réalisés, leur impact dans la disponibilité en céréales n'a pu être mesuré. Mais la sensibilisation liée au projet a néanmoins permis d'augmenter la consommation de céréales de 20%.

b) Degré de performance des indicateurs de résultats du projet

Si on considère les valeurs de la ligne de base produite en septembre 2017 concernant les indicateurs du projet, le degré de performance est satisfaisant.

☞ **Degré d'atteinte des indicateurs de l'OG :** Les populations rurales des communes de Niaming et Kerewane dans la Région de Kolda (Sénégal) voient leur droit à l'alimentation et à un environnement sain reconnu :

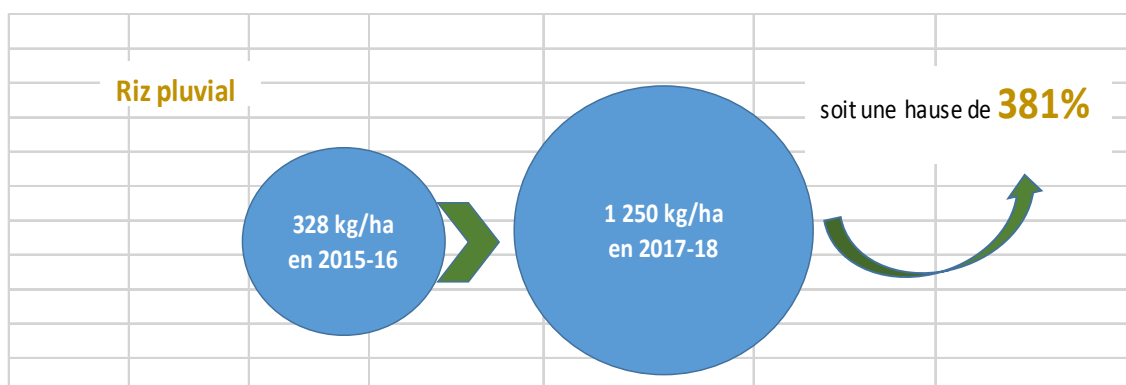
Objectif général	<p>OG. Les populations rurales des communes de Niaming et Kerewane dans la Région de Kolda (Sénégal) voient leur droit à l'alimentation et à un environnement sain reconnu</p>	<p>IOV.OG.1: Rendement moyen/ha: 328kg pour le riz, 925kg pour le mil et 538kg pour le maïs.</p>	<p>IOV.OG.1 Les rendements agricoles par hectare dans les communautés cibles augmentent au moins de 10% pendant l'année.</p>	<p>Rendement moyen/ha (campagne 2017-2018, source Naatal Mbaye/USAID): 1 605 kg pour le riz (soit une augmentation de 489%), et 1 621 kg pour le maïs.(soit une augmentation de 301%). On peut supposer que le mil suit la même tendance à l'augmentation large de plus 10%</p>															
		<p>IOV.OG.2: GPF : 95%, CGE : 0%, Comité moulin : 5%</p>	<p>IOV.OG.2 Le pourcentage de femmes augmente de manière significative au sein de la hiérarchie des organismes communautaires.</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Kibassa</th> <th>Djida Lamine</th> <th>Darou Salam</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>nombre de femmes conseillères municipales</td> <td>1</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>nombre de femmes dans les comités de gestion des magasins céréaliers</td> <td>5 sur 8</td> <td>1 sur 8</td> <td>5 sur 8</td> </tr> <tr> <td>nombre de femmes dans les APE (Association des parents d'élèves)</td> <td>4</td> <td>pas d'école</td> <td>pas d'école</td> </tr> </tbody> </table>		Kibassa	Djida Lamine	Darou Salam	nombre de femmes conseillères municipales	1	0	0	nombre de femmes dans les comités de gestion des magasins céréaliers	5 sur 8	1 sur 8	5 sur 8	nombre de femmes dans les APE (Association des parents d'élèves)	4	pas d'école
	Kibassa	Djida Lamine	Darou Salam																
nombre de femmes conseillères municipales	1	0	0																
nombre de femmes dans les comités de gestion des magasins céréaliers	5 sur 8	1 sur 8	5 sur 8																
nombre de femmes dans les APE (Association des parents d'élèves)	4	pas d'école	pas d'école																

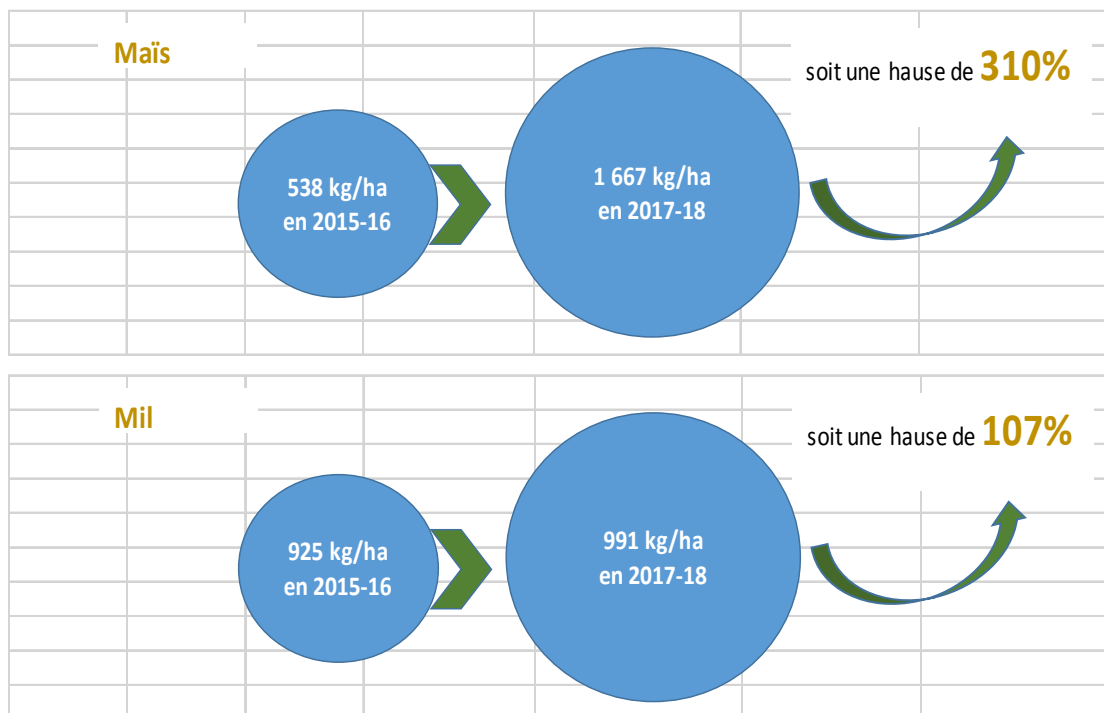
Concernant l'indicateur IOV.OG.1 (Les rendements agricoles par hectare dans les communautés cibles augmentent au moins de 10% pendant l'année):

- Les rendements agricoles moyen/ha des principales céréales ont considérablement augmenté dans la région de Kolda et particulièrement dans la zone du projet (Médina Yoro Foula) entre 2015 et 2018.

Evolution des rendements céréaliers avant et après le projet					
	Situation de référence avant projet		Résultats atteints 2017-2018		taux de progression des rendements dans la zone du projet
	région(source Naatal Mbay/USAID, 2015)	zone projet(MYF)	région(source Naatal Mbay/USAID et DAPSA)	zone projet (MYF)	
Riz	490	328	1605	1250	381%
Maïs	612	538	1621	1667	310%
Mil	nd	925	941	991	107%

Source: nos calculs, ETDS 2019





Les effets conjugués des actions du projet dans la zone du MYF (mise en place de 4 banques céréalières) avec les interventions d'autres projets tels que Naatal Mbay/USAID, PPDC (Projet Pôle e Développement de la Casamance), SODAGRI, etc. ont permis d'atteindre ces résultats. En effet, Pour le riz, de 328 kg/ha en 2015-16 dans la zone du projet, les rendements ont atteint 1 250 kg/ha en 2017-2018, soit une augmentation de 381%. Le maïs est passé de 538kg/ha à 1 667 kg, soit une augmentation de 310% (plus que la moyenne régional qui est de 1 621Kg/ha). Quant au mil, qui avait le rendement le plus haut lors de la situation de référence du projet avec 925 kg/ha, il a enregistré la hausse la plus faible (107%), passant de 925 kg/ha dans la zone du projet à 991 kg/ha. Cela peut être dû au fait que le mil ne fait pas partie des filières appuyées par les projets spéciaux cités plus haut.

- Concernant l'IOV.OG.2 (Le pourcentage de femmes augmente de manière significative au sein de la hiérarchie des organismes communautaires). Si la situation des femmes dans les communes du projet s'est beaucoup amélioré en termes de présence dans les instances de décision ; ceci à la faveur de la loi sur la parité adoptée à l'Assemblée nationale en 2010, il faut noter qu'il reste du travail à faire dans les villages de Kibassa, Djida Lamine et Darou Salam. Dans les trois localités, il y a seulement une femme qui est conseillère (Kibassa). Cette absence

de femmes est aussi notée dans les APE (association des parents d'élèves) de Kibassa (4) et de Darou Salam (1). Comme noté dans la situation de référence du projet, cela peut s'expliquer par le fait que les femmes soient encore sur-occupées pendant la période des récoltes (octobre à Janvier et de Mai à Aout), donc tout la période de scolarité des enfants. Il n'y a pas encore d'école à Djida Lamine. Cependant, les femmes sont majoritaires dans les comités de gestion des magasins de céréales mis en place à Kibassa (5 sur 8 membres) et à Darou Salam (5 sur 8 membres). Ce résultat permet de corriger la situation notée dans la situation de référence qui montrait que les femmes participaient moins que les hommes dans la gestion des stocks alimentaires (mil, maïs). Une seule femme est membre du comité de magasin de Djida lamine.

☞ **Degré d'atteinte des indicateurs de l'OS : Amélioration de l'équité en matière d'accès et de gestion de l'alimentation des populations rurales des villages de Djima Lamine et Darou Salam (Commune de Kerewane) et ceux de Sare Mamadou Sy et Kibassa (Municipalité de Niaming)**

Objectif Spécifique	<p>OS. Amélioration de l'équité en matière d'accès et de gestion de l'alimentation des populations rurales des villages de Djima Lamine et Darou Salam (Commune de Kerewane) et ceux de Sare Mamadou Sy et Kibassa (Municipalité de Niaming)</p>	<p>IOV.OS.1 Consommation de légumes par ménage entre mars et juillet: 1 fois/jour</p>	<p>IOV.OS.1 Au moins 5% de la population directement bénéficiaire âgée de 6 à 59 ans mange des produits horticoles une fois de plus par jour (moyenne) de mars à juillet sur l'ensemble des ménages des communautés.</p>	<div style="text-align: center;"> <table border="1" style="margin: 0 auto;"> <caption>Nbr de fois consommé dans la semaine</caption> <thead> <tr> <th>Nbr de fois</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 fois</td> <td>4,1%</td> </tr> <tr> <td>2 fois</td> <td>6,8%</td> </tr> <tr> <td>3 fois</td> <td>13,5%</td> </tr> <tr> <td>plus de 3 fois</td> <td>75,7%</td> </tr> </tbody> </table> </div> <p>76% des membres des ménages enquêtés dans les communes de Niaming et de Kéréwane comme aujourd'hui plus de 3 fois des légumes dans la semaine</p>	Nbr de fois	Pourcentage	1 fois	4,1%	2 fois	6,8%	3 fois	13,5%	plus de 3 fois	75,7%
	Nbr de fois	Pourcentage												
1 fois	4,1%													
2 fois	6,8%													
3 fois	13,5%													
plus de 3 fois	75,7%													
<p>IOV.OS.2: disponibilité en riz: 429Kg /an disponibilité en mil: 5.550kg /an Disponibilité en maïs: 910kg/an</p>	<p>IOV.OS.2 À la fin du projet, la disponibilité des céréales augmente de 5% entre décembre et avril pour les 4 villages (Djima Lamine, Darou Salam, Sare Mamadou Sy et Kibassa) des municipalités de Niaming et Kerewane.</p>	<div style="text-align: center;"> </div> <p>Selon l'analyse de la situation humanitaire du Sénégal en 2018 (Plan de travail humanitaire, 2018) Sénégal et de cell du SECNSA , la situation aliemntaire de la région de Kolda n'est pas menacée (phase d'insécurité alimentaire minimale en juin et aout 2018)</p> <p>Par ailleurs, les volumes de légumes disponibles en 2018 dans les marchés de proximités des communes de Niaming et de Kéréwane et provenant des périmètres du projet sont en moyenne par femme: Oignon (29 Kg); chou (28 kg); tomate (22 kg) 78% des légumes consommés proviennent soit des périmètres soit des jardins de cases des ménages</p>												

76% des membres des ménages enquêtés dans les communes de Niaming et de Kéréwane consomment aujourd'hui plus de 3 fois des légumes dans la semaine toute l'année contre 1 fois par jour entre mars et juillet.

Les volumes de légumes disponibles en 2018 dans les marchés de proximités des communes de Niaming et de Kéréwane et provenant des périmètres du projet sont en moyenne par femme: Oignon (29 Kg); chou (28 kg); tomate (22 kg). 78% des légumes consommés proviennent soit des périmètres soit des jardins de case des ménages.

Concernant l'équité en matière d'accès et de gestion de l'alimentation en céréales, même si les magasins viennent d'être finalisés, les populations ont jeté les bases d'une équité dans la gestion des stocks de céréales en laissant de la place aux femmes au niveau des comités de gestion. Ce qui pourrait permettre d'espérer de réduire les pertes (entre 10 et 18% actuellement) et d'accroître par la même occasion les disponibilités en céréales dans les 3 localités.

Ces résultats qui concernent l'accessibilité et la gestion de l'alimentation dans la zone du projet, sont corroborés par l'analyse de la situation humanitaire du Sénégal en 2018 (Plan de travail humanitaire, 2018) Sénégal et celle du SECNSA (Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire) qui prévoit que la situation alimentaire de la région de Kolda n'est pas menacée (phase d'insécurité alimentaire minimale en juin et août 2018).

Degré d'atteinte des indicateurs des résultats

Résultat 1 : Amélioration de la production horticole, qui s'organise suivant un modèle économique d'augmentation durable de nourriture et de revenus dans les villages de Djima Lamine, Darou Salam, Sare Mamadou Sy et Kibassa.

Résultats	Résultat 1 : Amélioration de la production horticole, qui s'organise suivant un modèle économique d'augmentation durable de nourriture et de revenus dans les villages de Djima Lamine, Darou Salam, Sare Mamadou Sy et Kibassa.	58% de la production maraichère est autoconsommé	IOV1.R1 À la fin du projet, 100% des familles identifiées dans les trois villages consomment 10% de produits horticoles supplémentaires provenant des vergers familiaux et communautaires soutenus par le projet	Le taux d'autoconsommation de légumes produits dans les périmètres varie en fonction des spéculations et des communes et villages. Pour l'oignon, on constate que cette spéculation est plus destinée à la consommation (Vente et autoconsommation) en effet, sur l'ensemble des sites, le taux de consommation de cette spéculation est compris entre 71 et 91 %. S'agissant de la production de chou, il y a lieu de constater que c'est une spéculation très commerciale avec des taux de commercialisation qui sont à un minimum de 40%.

Le taux d'autoconsommation de légumes produits dans les périmètres varie en fonction des spéculations et des communes et villages. Pour l'oignon, on constate que cette spéculation est plus destinée à la consommation (Vente et autoconsommation) en effet, sur l'ensemble des sites, le taux de consommation de cette spéculation est compris entre 71 et 91 %. S'agissant de la production de chou, il y a lieu de constater que c'est une spéculation très commerciale avec des taux de commercialisation qui sont à un minimum de 40%.

Résultat 2 : Amélioration de la commercialisation des cultures des vergers des villages de Djima Lamine, Darou Salam, Sare Mamadou Sy et Kibassa.

Résultats (suite)	Résultat 2 : Amélioration de la commercialisation des cultures des vergers des villages de Djima Lamine, Darou Salam, Sare Mamadou Sy et Kibassa.	Le revenu moyen annuel par ménage est de 58 928 FCFA	IOV1.R2: À la fin du projet, les revenus issus de la vente de produits horticoles ont augmenté de 5% pour les femmes des ménages bénéficiaires.	Le revenu annuel par femme tiré du maraichage est de 27 063 F CFA, soit près de 50% des revenus du ménage (en se référant à la valeur de base du revenu moyen annuel) Même si nous n'avons la valeur de base de cet indicateur, on peut considérer qu'il y a donc une augmentation de plus de 5% des revenus issus de la vente de produits horticoles en supposant le maraichage était peu pratiqué dans la zone avant l'exécution du projet
--------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le revenu annuel par femme tiré du maraichage est de 27 063 F CFA, soit près de 50% des revenus du ménage (en se référant à la valeur de base du revenu moyen annuel) Même si nous n'avons la valeur de base de cet indicateur, on peut considérer qu'il y a donc une augmentation de plus de 5% des revenus issus de la vente de produits

horticoles en supposant le maraichage était peu pratiqué dans la zone avant l'exécution du projet.

Résultat 3 : Amélioration des conditions de conservation de la production céréalière dans les localités de Darou Salam et Kibassa.

Résultats (suite)	Résultat 3 : Amélioration des conditions de conservation de la production céréalière dans les localités de Darou Salam et Kibassa.	En moyenne les pertes de stocks de céréales sont évaluées à 21%	IOV R3	Magasin en finition, les comités sont installés
			Les pertes de semences post-récoles sont réduites de 10% à la fin du projet pour la population bénéficiaires.	

	Pertes de stocks de céréales en début de projet	Pertes de stocks de céréales à la fin du projet	Réduction	Observations
Villages du projet GVAL				
Kibassa	21	18	14%	Magasin en finition et comité installé
Djida Lamine	21	10	52%	Magasin en finition et comité installé
Darou Salam	21	15	29%	Magasin en finition et comité installé
Villages hors projet GVAL				
Niaming	25	2	92%	Magasin fonctionnel
Diyabougou	30	0	100%	Magasin fonctionnel

La mise en place des banques de céréales dans les 3 localités vient de se terminer et les comités de gestion sont installés. Ces infrastructures, s'ils sont bien gérés, pourraient permettre sans aucun doute de réduire les pertes estimées actuellement à 10% à Djida Lamine, 15% à Darou Salam et 18% à Kibassa¹. Alors que ces pertes étaient déjà en moyenne de 21% au début du projet. On peut dire déjà que les sensibilisations sur l'importance de la gestion des stocks de céréales ont eu des effets sur la gestion des stocks des ménages. Ainsi, avec des réductions de pertes actuelles de 14 à 52% avant même l'utilisation des magasins, on peut espérer de meilleurs résultats quand les magasins vont être fonctionnels et bien gérés. En effet, la même situation s'est améliorée

¹ Le magasin de Kibassa a été réalisé avec un autre financement

à Niaming et à Diyabougou, villages hors projet, où l'installation de magasins de céréales a permis des réductions de pertes de stocks de céréales de 92 à 100%.

Résultat 4 : Amélioration des relations de genre dans les zones de production, au sein des ménages et de la communauté dans les villages de Djima Lamine, Darou Salam, Sare Mamadou Sy et Kibassa.

Pour suivre cet indicateur, nous avons considéré 4 paramètres :

- Nombre de femmes présentes dans les centres décision pertinents (mairies, association des usagers de forage, commission domaniale, association des parents d'élèves, comité de santé, etc.)
- Nombre d'actions prises par les décideurs locaux influées par les organisations de femmes et en faveur de leurs droits économiques et sociaux.
- Nombre de propositions formulées et acceptées au niveau local
- Contraintes qui ne favorisent pas la promotion des droits économiques et sociaux des femmes dans la zone du projet

	Kibassa	Djida Lamine	Darou Salam
nombre de femmes conselllères municipales	1	0	0
nombre de femmes dans les comités de gestion des magasins céréaliers	5 sur 8	1 sur 8	5 sur 8
nombre de femmes dans les APE (Association des parents d'élèves)	4	pas d'école	pas d'école

Comme nous l'avons souligné dans le résultat concernant l'IOV.OG.2 (Le pourcentage de femmes augmente de manière significative au sein de la hiérarchie des organismes communautaires), même si on peut noter une nette amélioration de la présence des femmes dans le système de gestion des stocks alimentaires à travers leur forte présence notée dans les comités de gestion, elles sont encore peu présentes dans la gestion des secteurs comme l'éducation et l'eau. Alors qu'elles contribuent de manière significative et quotidienne dans ces secteurs à travers d'un côté l'approvisionnement en eau des ménages et d'un autre côté le financement de la scolarité des enfants par les revenus tirés des activités génératrices de revenus.

c) Quelles bonnes pratiques ou expériences réussies ou exemples transférables ont été identifiés ?

- Suite à l'analyse conjointe des résultats de l'étude initiale, l'équipe a été en mesure d'élaborer une stratégie de mise en œuvre adaptée à la réalité des communautés, avoir atteint un bon niveau d'appropriation de la part des communautés, ainsi que un bon niveau de participation aux activités du projet.
- Les sensibilisations sur l'intérêt pour la consommation de légumes de sains
- Le travail avec les autorités du département du MYF et de la région : réunions régulières avec les autorités locales et la population, ainsi que des réunions concertation des acteurs au niveau départemental et régional, pour le suivi des interventions.
- Un processus de conception des infrastructures était nécessaire adapté à la zone d'intervention qui a pris plus de temps que prévu. En ce sens, une étude topographique a été réalisée pour identifier un meilleur emplacement des zones périphériques.
- En ce qui concerne les magasins de céréales, une adaptation de la stratégie de gestion de celle-ci aux besoins et capacités des trois pays communautés, ce qui a conduit à repenser la conception de la distribution interne des entrepôts
- les procédures font partie du processus d'adaptation et d'apprentissage du partenaire lime en collaboration avec les organisations partenaires de ce projet.

d) Dans quelle mesure le calendrier établi a-t-il été respecté ?

Le projet a connu quelques retards dans la phase d'exécution technique des infrastructures des périmètres. Cependant, une fois que la planification des infrastructures des périmètres ait été corrigée, des mesures d'accélération des travaux d'installation ainsi que l'équipement en matériaux ont été prises durant le mois d'avril 2018. Par ailleurs, les modules des différentes formations prévues (entre mai et juillet), ainsi que la mise en place des magasins de céréales et le diagnostic de genre, ont été implémentées à partir du mois de mai 2018.

C'est ainsi qu'une prolongation jusqu'au 31 décembre 2018 du délai de période d'exécution du projet a été demandée le 16 avril 2018. Un retard dans la clôture du projet, notamment la réalisation des magasins de céréales a été noté.

e) Quels facteurs ont contribué aux progrès ou aux retards dans la réalisation des activités et des résultats ?

Il s'agit principalement des facteurs liés au processus d'apprentissage de tous les partenaires impliqués dans l'exécution des activités du projet (installation des périmètres et des banques de céréales) concernant les procédures administratives et techniques. Par ailleurs, le mode de gestion participative développée tout au long du projet, notamment dans la mise en place des banques de céréales a provoqué certains retards, étant donné que les plans et la préparation de la documentation nécessaire à l'adjudication des travaux, a pris plus de temps que prévu.

4.3.2. la durabilité du projet

Les principaux facteurs de durabilité du projet sont :

- La mise en place des comités de gestion au niveau des périmètres et des banques de céréales. En effet, il s'agit d'outils d'appropriation et de pérennisation des acquis.
- Le dispositif de suivi technique de FODDE à travers ses animateurs,
- Le renforcement des acquis du projet à travers le projet « *Facilitation de l'exercice des droits économiques des femmes du département de Medina Yoro Foula a partir d'une approche agro écologique résiliente* » financé par la Junta de Castilla y Leon et mis en œuvre par Alianza por la Solidaridad en collaboration avec FODDE

Cependant, les capacités de gestion opérationnelle des comités de périmètres et des banques de céréales doivent être renforcées pour une meilleure gestion durable des infrastructures.

4.3.3. les impacts du projet

Le projet a doublement contribué aux stratégies de développement national à travers :

- D'une part, l'amélioration des capacités productives des populations rurales des communes de Niaming et de Kéréwane. En effet, le PSE à travers ses projets tel que le PNAR (Programme national d'autosuffisance en riz) vise à accroître la productivité des spéculations de base alimentaires (riz, maïs, mil, etc.). c'est ainsi

que plusieurs projets et programmes visent à appuyer les communautés dans ce sens,

- D'autre part, le renforcement de l'équité de genre dans la gouvernance locale de manière générale, mais surtout dans l'accès et à la gestion des ressources locales. Ainsi, la loi sur la parité ainsi que le renforcement des droits des femmes dans l'accès aux facteurs de production, principalement la terre et les financements.

Par ailleurs et comme nous l'avons souligné plus haut, le projet a considérablement augmenté la périodicité et la diversité de la consommation alimentaire dans les communes de Niaming et Kéréwane. Cela grâce à l'installation de périmètres maraichers, de banques de céréales et d'activités de valorisation des produits locaux.

Ainsi, les conditions de base pour les communautés ciblées des communes de Niaming et de Kéréwane à exercer leur droit à une nourriture et à un environnement sain ont été installées grâce au projet. Il s'agit des conditions matérielles d'accès aux infrastructures de base facilitant l'accès à l'eau, aux semences de qualité, mais aussi aux conditions de stockage et de commercialisation des récoltes. A cela s'ajoute les actions qui ont jeté les bases d'une équité dans les relations de genre au sein des communautés pour permettre aux hommes comme aux femmes de participer sans discrimination à l'épanouissement durable de leurs communautés.

V. RECOMMANDATIONS GENERALES

A l'issue de cet exercice, la mission d'évaluation formule les recommandations générales suivantes :

- Renforcement des capacités des comités de gestion des périmètres et des banques de céréales pour assurer la pérennité des gros investissements effectués. Cela devra s'accompagner d'un suivi de proximité à travers l'appui et le renforcement opérationnel du dispositif de suivi de FODDE,
- Assurer d'abord les conditions et techniques de base d'un maraichage conventionnel (choix des spéculations, techniques de pépinière, raisonnement de la fumure organo-minérale, méthodes de récolte et de conditionnement/conservation) afin de mieux gérer la transition agro-écologique au sein des périmètres ciblés par le projet. Il s'agira aussi de procéder

à la sécurisation des périmètres et l'amélioration systèmes d'exhaure et de distribution mis en place,

- Améliorer la connaissance de l'intérêt de l'agro-écologie pour faciliter l'adoption des bonnes pratiques. Certaines femmes semblent appréhender la non utilisation engrais chimiques comme une interdiction du technicien et non comme une option volontaire (démonstrations et partage d'expériences à développer)
- Travailler sur un modèle économique adapté aux objectifs de la transition agro-écologique dans les périmètres maraichers,
- Assurer et sécuriser la disponibilité de la fumure organique afin de réduire une potentielle compétition entre le maraichage et les grandes cultures. En effet, certaines femmes disent que les propriétaires (hommes) de troupeaux commencent à refuser la collecte du fumier au niveau de leurs enclos, car ils utilisent cela pour leurs grandes cultures d'hivernage. Il pourra être envisagé de faciliter l'obtention par les femmes de bétails.
- La fabrication de compost : il faudra lever les contraintes liées au temps de travail à consacrer à l'opération et la disponibilité du petit matériel. C'est la raison pour laquelle, elles préfèrent utiliser directement le fumier animal non mûre. Ce qui peut causer des cas de brûlures au niveau des plantes. En plus, il est important d'expliquer les rôles du fumier (utilisation directe pour apporter aux plantes des nutriments et autres oligos) et le compost dont le premier objectif est l'amélioration de la structure du sol ;
- Mener une étude/enquête auprès des consommateurs : typologie et évaluation des besoins des clients des boutiques agro-écologique, analyse de leurs attentes et motivations pour des produits agro-écologiques, qualité perçue, prix, plus-value qui devra être apportée aux produits (trilage, emballage...), etc.

VI. LES LECONS APPRISES

Les leçons qu'on peut tirer du projet sont :

- Si on offre aux populations des cadres locaux (à l'image des comités) d'expression et de participation au développement local, elles arrivent à contribuer à des changements au niveau social, économique et même politique. Cependant, cela nécessite comme le projet l'a initié durant l'exécution, un accompagnement, une

- information/sensibilisation et la formation des populations sur leurs droits et leurs devoirs, mais aussi un renforcement des capacités de gestion de ces cadres,
- Au-delà de la présence des femmes dans les instances de décision locales, il faut arriver par la formation, l'accompagnement, le coaching et surtout le réseautage (regrouper les organisations de femmes en fédérations), à créer une masse critique de femmes capables de porter le plaidoyer sur les droits et les besoins stratégiques des femmes (accès à la terre, financement,);
 - Si des cadres de synergie d'actions entre partenaires d'appui (ON, bailleurs), autorité locales (mairies) et organisation de producteurs existent au niveau local, l'efficacité des actions est meilleure et des changements notoires sont possibles pour les communautés,

VII. ANNEXES

- TdR
- Offre technique et composition de l'équipe
- Guides et questionnaires